



ZONE DE DISTRIBUTION : SALVETAT-LE CAS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2025	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : CAS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 11 personnes sur 1 commune (SALVETAT-SUR-AGOUT (LA)). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE LA SALVETAT SUR AGOUT ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE LA SALVETAT SUR AGOUT » qui assure l'exploitation du réseau.</p>		BACTÉRIOLOGIE	A Bonne qualité
		Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<p>Nombre de prélèvements : 10</p> <p>Conformité : 90 %</p> <p>Valeur maxi : 1 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2023, 2024, 2025</p>
		NITRATES	A Très bonne qualité
		Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 2,53 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 7,6 mg/L</p>
		PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	- Pas de données disponibles

Quelques conseils	
<p>ADOUCEUR</p>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<p>SÉCHERESSE</p>	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.
<p>PLOMB</p>	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<p>RÉSEAU PRIVÉ</p>	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

<p>Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.</p>	
TURBIDITÉ	A Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	<p>Nombre de prélèvements : 3</p> <p>Valeur maxi : 0,22 NFU</p>
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau douce
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 1,1 °f</p> <p>Valeur maxi : 1,1 °f</p>

Édité le 16/09/2026

UDI 034003573

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.